



Association « Réseau international Formation Agricole et Rurale »

Les démarches de création et de mise en œuvre de dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale

Atelier du 20 au 22 novembre 2012 à Yaoundé (Cameroun)

L'atelier réunit les représentants désignés par les plateformes nationales de concertation (ou réseaux nationaux FAR), membres de l'Association Réseau international FAR.

Il est également ouvert aux acteurs de pays concernés par la mise en œuvre de dispositifs de formation professionnelle et conduisant des réflexions en ce domaine.

Les principales activités de cet atelier seront :

- **Présentation des conclusions de l'analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique, étude commanditée par le réseau en 2011-2012, au Cameroun, au Maroc et à Madagascar.**
- **Analyse des expériences de mise en œuvre de dispositifs de formation, en particulier celle du Cameroun, avec visites de centres de formation.**
- **Valorisation des réflexions, démarches et résultats des plateformes de concertation entre acteurs, notamment les plateformes dont l'émergence est accompagnée par le réseau international FAR.**

Les synthèses des travaux de cet atelier donneront lieu à une large diffusion au sein du réseau FAR et de ses partenaires.

1. Rappel du contexte

L'objet du réseau international FAR

Le réseau international FAR apporte un appui au développement de formations techniques et professionnelles en faveur des populations rurales, en particulier dans les pays en développement :

- i. en soutenant, auprès des acteurs concernés, nationaux et internationaux, un argumentaire en faveur de l'investissement public dans les formations techniques et professionnelles pour les populations agricoles et rurales ;
- ii. en préconisant des approches concertées entre acteurs nationaux, publics, privés et de la société civile, dans la conception, le pilotage, la gestion, l'orientation des dispositifs de formation agricole et rurale ;
- iii. en conduisant des réflexions méthodologiques sur les stratégies de mise en œuvre et de gestion des dispositifs de formation technique et professionnelle ;
- iv. en renforçant les capacités des divers acteurs en charge de la formation technique et professionnelle des populations rurales.

Le programme ADEX.FAR conduit par le réseau

L'atelier s'inscrit dans le cadre du programme « Appui au Développement de l'Expertise en Formation Agricole et Rurale dans les pays du sud » (ADEX.FAR), porté par le réseau international FAR et financé par l'Agence française de Développement (AFD). Ce programme concerne, notamment, le renforcement des compétences des acteurs des pays du sud concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de systèmes nationaux de formation technique et professionnelle agricole et rurale.

ADEX.FAR développe des actions de :

- mutualisation, capitalisation et diffusion d'informations et d'expériences sur les politiques et dispositifs de formation dans le secteur agricole et rural ;
- production de références notamment dans les domaines où elles font le plus défaut.

Enfin, ADEX.FAR accompagne et soutient les démarches de création de plateformes nationales de concertation ou « réseaux nationaux » réunissant tous les types d'acteurs concernés : décideurs politiques, financiers et institutionnels nationaux ou régionaux, partenaires économiques et sociaux, utilisateurs, formateurs...

L'expertise réunie par le réseau FAR

Le réseau bénéficie, au travers de la diversité de ses membres (diversité des contextes géographiques et socio-économiques, diversités des responsabilités et fonctions occupées, diversité des politiques éducatives nationales et locales...) d'une richesse d'expertise méritant la capitalisation et la diffusion.

La réalisation d'ateliers autour de la question de « comment créer et mettre en place un dispositif de formation agricole et rurale » est demandée par des membres du réseau FAR.

Le présent atelier bénéficiera de l'expertise portée par le réseau FAR, en particulier celle des plateformes existantes ou en cours de constitution (Côte d'Ivoire, Sénégal, Madagascar, Cameroun, Guinée, Maroc...). Il s'appuiera tout particulièrement sur l'expérience du programme AFOP (Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches) du Cameroun ainsi que sur les études réalisées en 2010 et 2011 par le réseau FAR dans cinq autres pays : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Madagascar et Maroc.

2. Objectifs de l'atelier

Les participants à l'atelier partageront et analyseront les réflexions et les réalisations, en matière de formation professionnelle rurale dans diverses situations et dans les contextes variés propres à chaque pays.

Lors de cette rencontre seront dégagés :

- les éléments des démarches de mise en place de dispositifs de formation professionnelle, initiale ou continue, dans les secteurs agricole, rural, de la forêt et de la pêche ;
- les éléments des dispositifs et le rôle des divers acteurs dans leur mise en place et leur conduite ;
- les conditions de réussite, les freins, les leviers, les éléments dépendant des contextes locaux et les invariants...
- si possible, une vision globale de la dynamique de création de dispositifs de formation et du rôle des plateformes FAR.

Cet atelier permettra également aux participants de préfigurer les actions à mettre en place pour lancer la création ou la rénovation du dispositif de formation agricole et rurale dans leur pays.

3. Public de l'atelier

Cet atelier de travail réunit des acteurs concernés, dans leur pays, par les politiques de formation des populations rurales, et en charge, dans le cadre de politiques de développement, de la mise en place et de la conduite de dispositifs nationaux de formations agricoles et rurales.

Les participants représentent des pays engagés dans des dynamiques de concertation entre les acteurs, au travers des plateformes nationales d'échanges (ou réseau nationaux FAR) en place ou en phase de constitution.

Ces acteurs relèvent des diverses catégories. Leur participation, au nombre de deux personnes par plateforme nationale membre de l'association réseau international FAR, sera proposée par ces dernières et validées par le bureau de l'Association FAR. Les frais de participation (déplacement et séjour) pour les représentants retenus seront pris en charge par le programme ADEX.FAR.

D'autres représentants supplémentaires des plateformes nationales pourront être accueillis, sous réserve d'une prise en charge de la totalité des frais par les structures de ces représentants.

Des participants de pays non membres de l'Association FAR, pourront être retenues sous réserve, également, de prise en charge par les structures de ces participants.

Le nombre maximum de participants sera de 35 à 40 personnes, auquel s'ajouteront les participants du pays d'accueil, le Cameroun.

4. Programme prévisionnel

Mardi 20 novembre : Séances plénières

1. Synthèse des études réalisées par le réseau FAR au Cameroun, à Madagascar et au Maroc.
2. Présentation des plateformes nationales et travaux réalisés.
3. Cas du Cameroun (*cf.* annexe ci-après)
 - Description et analyse du dispositif général du Cameroun présentés par les responsables du projet.
 - Présentation des différentes composantes par les cadres du programme AFOP et des représentants du consortium d'assistance technique.
 - Intervention des acteurs impliqués dans le programme (professionnels, élus, familles...).
 - Discussions avec des jeunes en formation.

Mercredi 21 novembre : Rencontres avec les acteurs du programme AFOP

Les rencontres se feront sur le terrain autour de visites d'un centre de formation des agriculteurs, d'un Centre de Professionnalisation des Moniteurs (CPM) et d'une école de techniciens à proximité de Yaoundé.

Jeudi 22 novembre : Groupes de travail

1. Discussions sur :

- i) les différents éléments constituant d'un dispositif
- ii) l'émergence de plateformes nationales

2. Synthèse et conclusions de l'atelier

Notes :

- La langue de l'atelier est le français. Une interprétation français-anglais simultanée pourra être assurée.
- A la suite de l'atelier se tiendra, le vendredi 23 novembre 2012, une Assemblée Générale de l'Association « réseau international FAR ». Une convocation sera adressée aux membres de l'Association.

Annexe :

L'analyse d'un cas concret : la démarche en cours au Cameroun

L'atelier s'appuiera en particulier sur la démarche en cours au Cameroun. En effet, ce pays est engagé depuis 2009, dans le cadre d'un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé par la France et le Cameroun, dans la rénovation de son dispositif national de formation agricole et rurale. Le programme AFOP – « Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la FORMation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches » - est conçu de façon originale par le Cameroun, notamment par son choix initial de collaboration entre deux ministères celui de l'agriculture (MINADER) et celui de l'élevage (MINEPIA), et le choix de concevoir en même temps le dispositif administratif, juridique, financier, tout en s'engageant dans l'action.

C'est ainsi qu'aujourd'hui il existe différents référentiels professionnels (exploitant agricole, moniteur, agents de développement...) qui sont mis en œuvre dans les centres de formation des jeunes agriculteurs, les Centre de professionnalisations des moniteurs et les écoles de formation des techniciens.

Une collaboration existe également avec l'enseignement supérieur (MINESUP) pour la création d'un master « 2 » professionnel en ingénierie de formation.

Certes la dynamique engagée au Cameroun ne peut pas être considérée comme un modèle à appliquer dans tous les pays, mais en revanche cette expérience peut aider les acteurs des dispositifs dans leur réflexion de lancement d'une dynamique nationale.

Il s'agit pour le réseau international FAR d'affiner sa réflexion par l'observation d'une mise en œuvre effective d'un dispositif.